



Octobre 2025

Notre ruralité

Par Alain Lamy,
Maire & Conseiller Départemental



Chères Blaisoises, chers Blaisois,

Notre pays traverse une période politique complexe, marquée par des incertitudes, des divisions et parfois une perte de repères. Dans ce contexte national souvent tendu, il est plus que jamais essentiel de rappeler la valeur de la **proximité**, de l'**écoute** et du **dialogue** au niveau local.

Ici, dans notre commune, la politique retrouve tout son sens : **servir l'intérêt général**. Chaque décision que nous prenons vise à améliorer votre quotidien, à soutenir la vie associative, à entretenir nos équipements publics et à préparer l'avenir de nos enfants. C'est cela, la véritable action publique concrète, pragmatique et au service de toutes et tous.

Face aux incertitudes nationales, gardons confiance dans nos **institutions locales**. Continuons à faire vivre la **démocratie de proximité**, celle qui repose sur la participation citoyenne, la concertation et le respect mutuel. Notre commune demeure le premier échelon de la République : un lieu d'écoute, de solidarité et de cohésion.

Plus que jamais, restons unis, confiants et engagés. Ensemble, faisons de notre village une communauté exemplaire, où l'**esprit civique et le respect de l'environnement** guident nos actions.

Préserver notre environnement n'est plus seulement une nécessité, c'est une **responsabilité collective**. Chacun de nous peut agir : trier ses déchets, économiser l'eau, éviter le gaspillage, préserver la propreté de nos espaces publics. Ces gestes simples, répétés chaque jour, participent à la protection du cadre de vie que nous partageons.

Respecter la nature, c'est aussi respecter les autres. C'est transmettre à nos enfants un territoire plus sain, plus agréable et plus durable. L'environnement n'appartient à personne : il est **notre bien commun**.

Ensemble, continuons à faire de notre village un modèle de civisme, de respect et de responsabilité.

Bulletin d'informations municipales
et d'expression communale

NOUVEAUX LOCAUX POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE BLAISY-BAS

P 14

Un renforcement des moyens annoncé à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux du CPI (Centre de Première Intervention) de Blisy-Bas le 6 septembre.



Cérémonie de coupe du ruban en présence du Président du SDIS, des Conseillers Départementaux et des sapeurs-pompiers.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- **P. 2** : Civisme et environnement
Calendrier de la chasse au bois
- **P. 14** : Nouvelle caserne des sapeurs-pompiers
Hommage à Pierre Frelet
- **P. 15** : Création d'une infrastructure forestière
- **P. 16** : Travaux du cimetière
Élections municipales des 15 & 22 mars 2026

Bulletin d'information édité par la commune de Blisy-Bas
Directeur de la publication : Alain Lamy



CALENDRIER DE LA CHASSE AU BOIS DE BLAISY-BAS

SAISON 2025-2026

NOVEMBRE 2025

- Samedi 1^{er} novembre
- Dimanche 2 novembre
- Samedi 15 novembre
- Dimanche 16 novembre
- Samedi 29 novembre
- Dimanche 30 novembre

DECEMBRE 2025

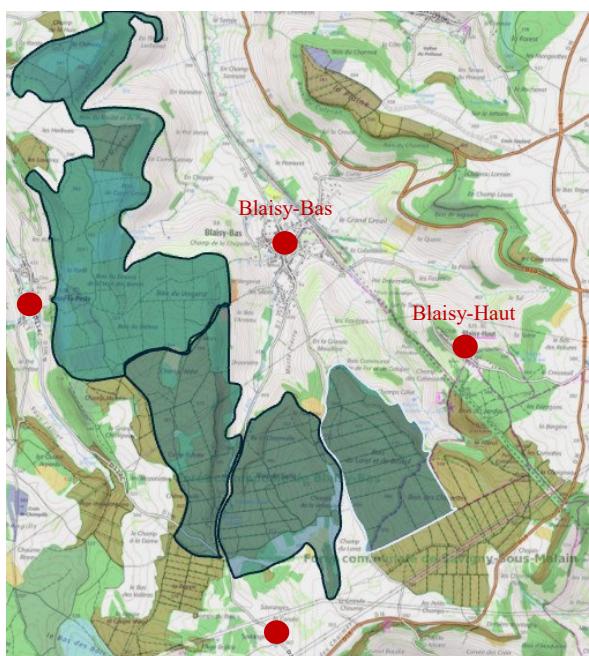
- Samedi 13 décembre
- Dimanche 14 décembre
- Samedi 27 décembre
- Dimanche 28 décembre

JANVIER 2026

- Samedi 10 janvier
- Dimanche 11 janvier
- Samedi 24 janvier
- Dimanche 25 janvier

FEVRIER 2026

- Samedi 7 février
- Samedi 21 février



Les massifs forestiers ne sont pas chassés que par la société de Blisy-Bas (zone colorée). Attention, d'autres sociétés extérieures chassent sur le reste du territoire.

CIVISME ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS NOTRE COMMUNE

NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS



Préserver la qualité de vie dans notre commune est l'affaire de chacun. Le civisme et le respect de l'environnement sont des valeurs essentielles pour vivre ensemble dans un cadre agréable et durable. Il nous semble essentiel de rappeler certaine évidence.

1. **Les dépôts sauvages de tontes** : Les tontes, feuilles, branches ou déchets de jardin ne doivent donc pas être abandonnés sur les accotements, fossés, chemins communaux ou routes départementales. Le dépôt de déchets verts sur la voie publique, même en petite quantité, est considéré comme un dépôt sauvage. Il est sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

2. **Les dépôts sauvages autour des points verres** : Nos bornes à verre sont installées pour faciliter le tri et le recyclage des emballages en verre. Pourtant, il est trop souvent constaté que certains habitants déposent à côté des conteneurs des sacs poubelles, cartons, meubles, électroménagers ou déchets verts. Ces dépôts sauvages nuisent à la propreté de notre commune, dégradent l'environnement et entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité

3. **Les déjections canines** : Les rues, trottoirs, parcs et chemins de notre commune sont faits pour être agréables à tous. Pourtant, trop souvent, ils sont souillés par des déjections canines non ramassées. Ramasser les déjections de son animal n'est pas seulement une question de bon sens, c'est aussi une obligation légale.

4. **Le tri sélectif au cimetière** : Un espace de gestion des déchets a été aménagé dans le cimetière avec l'installation deux bacs (terre végétale d'un côté et non recyclable de l'autre). L'utilisation du bon bac fait gagner un temps précieux à la municipalité dans l'enlèvement des déchets.

5. **Pollution accidentelle de la rivière** : L'eau de javel est un produit ménager très utilisé pour désinfecter, nettoyer et blanchir. Cependant, c'est également un produit chimique puissant, dont l'usage nécessite des précautions pour protéger la santé et l'environnement, notamment la pollution de la rivière. Cette année, plusieurs habitants ont signalé la présence de truites mortes dans la rivière rue Chagnot. Soyez précautionneux et évitez toute utilisation en proximité avec le milieu aquatique.





N° 33 - Octobre 2025

Le Mag'

UN ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET EN CONVIVIALITÉ

L'actualité estivale et la vitalité de la vie locale ont été particulièrement intenses cette année. Nous avons partagé de beaux moments lors de la foire et du soir de marché co-organisé avec la Communauté de communes Ouche & Montagne, ainsi qu'à travers les nombreuses animations associatives, sociales, scolaires et culturelles qui ont rythmé l'été.

La reprise de l'hôtel-restaurant « **L'Orée des Charmes** » par **Charlène et Yann** a également apporté un souffle nouveau à cet établissement emblématique. Sa réputation n'est plus à faire : il faut désormais souvent réserver pour y déjeuner ! À nous tous de leur témoigner notre soutien et de faire vivre ce commerce local.

SOMMAIRE

- P. 4 Notre village au fil de l'eau
- P. 5 Hier & Aujourd'hui, Blaisy...
- P. 6 Nouveautés
- P. 7 Demandez le programme !

LES COMMERCES

P 8 & 9

du village au cœur du lien social

- P. 10 Coup d'œil dans le rétro

LE SUCCÈS FOU

P 11

de la Foire Franco-Allemande

- P. 12 Vu par chez nous
- P. 13 Le petit coin des lettres



Madame Schaller
entre son fils Noël et
sa belle-fille Béatrice

UNE CENTENAIRE PARMI NOUS

Jeanne-Marie Schaller, emblématique institutrice de Blaisy-Bas entre 1956 et 1981, a fêté ses 100 ans le 21 septembre à son domicile en compagnie de quelques proches. Avant Blaisy-Bas et depuis 1942, elle avait enseigné dans 16 communes de Côte-d'Or en tant que remplaçante, à une époque où on circulait surtout à pied ou à vélo et où, l'hiver, les classes n'étaient pas souvent chauffées.



Notre village au fil de l'eau...

Par Jean-Paul et
Maryse Languet

L'ÉGLISE

Alors que, dans la plupart des villages, l'église est au cœur des habitations celle de Blaisy-Bas est excentrée. Aucune archive ne donne d'explication concernant le choix de son implantation.

Elle a pour vocable (nom du saint sous le patronage duquel elle est placée) Saint Rémi - vers 437/533 - qui fut évêque de Reims et baptisa Clovis un 25 décembre entre 496 et 506. Il est célébré le 15 janvier en France et le 1er octobre à Reims.

Les deux orthographies - Remi et Rémy - sont admises. Dans une enquête initiée par l'évêque de Dijon en 1838, le prêtre desservant l'église de Blaisy-Bas, Pierre Lapre, écrit « Saint Rémy ».



L'église de Blaisy-Bas de nos jours.
Sous la fenêtre axiale, l'emplacement
de la sacristie démolie en 1956.

Depuis trois ans, la Communauté de communes Ouche & Montagne met en place un partenariat avec les communes du territoire afin de proposer chaque été un concert estival. Cette belle initiative permet de faire découvrir des artistes variés tout en favorisant la vie culturelle locale.

Cette année, notre commune a eu le plaisir d'accueillir le groupe Sezvenn en l'église Saint-Rémi.

Les quatre musiciens ont su captiver le public avec un répertoire envoûtant de musique irlandaise, mêlant énergie, authenticité et convivialité. Originaires de notre département, les artistes de Sezvenn se produisent régulièrement dans d'autres manifestations régionales.

Pour en savoir plus sur leur univers musical, rendez-vous sur leur site : www.sezvenn.com

L'ÉGLISE SAINT-RÉMI DE BLAISY-BAS

Histoire architecturale

La construction initiale de l'église dans un style de transition gothique tardif ou gothique flamboyant date de la fin du XVe ou début du XVIe siècle. Mais, selon Courtépée (abbé et historien du XVIIIe siècle) on trouve mention à Blaisy-Bas dès le XIIe siècle d'un prieuré de l'ordre de Saint Benoît dépendant de Saint-Seine-l'Abbaye. Il pourrait être la base d'une partie du gros œuvre de l'église actuelle. De ce gros œuvre, le chœur, le transept et la base du clocher ont été conservés. Les fenêtres du chœur et la chapelle du Sacré-Cœur seraient de cette époque. Beaucoup d'informations doivent être mises au conditionnel par manque de sources sûres.

La chapelle du Sacré-Cœur faisait office de sacristie. Les deux meubles anciens dans l'actuelle sacristie pourraient venir de là. Les peintures murales que l'on peut voir dans le chœur seraient du XVe siècle ainsi que la fenêtre du chœur à l'ouest. Le Christ en croix date du XVIe siècle, le cadran solaire visible à l'extérieur porte la date de 1661.

Le XIXe siècle voit la construction de la sacristie rue de la Sucrerie qui occupe en grande partie la fenêtre axiale dont il est question plus haut. Parmi les autres éléments initiaux, le clocher est surmonté d'une flèche courte tronquée, qui indique peut-être une restauration partielle (vers 1830/1832) ou une

flèche plus haute qui aurait été réduite ou jamais achevée. Entre 1820 et 1822, la nef ancienne a été entièrement reconstruite avec un gain de deux mètres de largeur par rapport à l'ancienne. En 1829 la commune achète une cloche devant peser 800 kilos à M. Malot, fondeur à Dijon. La cloche fournie pèse 846 kilos mais la commune refuse de payer les 46 kilos supplémentaires.

L'église actuelle depuis 1956

Les travaux les plus importants ont lieu de 1956 à 1958 et donnent à l'église son aspect actuel. La sacristie du XIXe est démolie en 1956 et remplacée par l'actuelle. La charpente de la nef est refaite, des tuiles remplacent les ardoises sur le toit, on refait le chauffage et l'éclairage.

Entre 1969 et 1973, les enduits du chœur et des chapelles sont enlevés, mettant au jour des maçonneries anciennes et des vestiges de fresques murales. Des dames du village participent activement à ces travaux et s'en souviennent encore.

Pour clore cet historique, il faut rappeler que l'harmonium de l'église acheté en 1938 par l'Abbé Charles Paioni a été restauré en 1990 grâce au don de la ville d'Udenheim jumelée à Blaisy-Bas. L'église Saint-Rémi est inscrite au patrimoine monumental français dans la base de données « Mérimée ».



Hier & aujourd'hui, Blaisy...

Sans nostalgie et sous couvert d'anonymat, quelques Blaisois(e)s ont bien voulu évoquer pour nous la vie du village au temps de leur jeunesse.

RUE DU COMMERCE

La rue d'Avau s'appelait alors rue de la Gare ou Grande-Rue. Après-guerre et jusqu'à l'aube des années 80, elle débordait au sens propre de commerces et d'entreprises. La première huilerie Fauconnet était située rue Neuve à l'emplacement actuel de l'école et le garage Furdin à l'angle de la rue.



Trois hôtels, trois épiceries...

L'hôtel de la Gare était une véritable institution, propriété de M. Toulouse, puis de Mme Dupaquier. En face de l'hôtel, l'entreprise Jayet (Gustave puis son fils Bernard) qui exploitait la carrière de Baulme-la-Roche. De l'autre côté de la Grande-Rue débutait une série d'enseignes : la boucherie Lamard, «*de bonne renommée*» (1937-1970). Juste à côté, en haut de quelques marches, l'épicerie moderne Laurent dont l'inscription se devine plus qu'elle ne se voit encore sur la façade.

Passés quelques bâtiments d'habitations, on trouvait une couturière (Angèle Louet), puis l'épicerie – messagerie Faivret. Et à l'emplacement actuel de l'unique commerce du village ? - « *Rien ! Les époux Troly se sont installés bien plus tard* », expliquent nos anciennes. En fait, elles oublient la cordonnerie Tulipe, il y a si longtemps.

Au coin de la rue du Coin...

Traversez la rue en laissant à votre droite une habitation qui fût l'hôtel de Camille Toulouse. Vous aviez là Ernest Weber, menuisier; ensuite la boulangerie Roubot (puis Lenoir) précédant la quincaillerie Bossu (ancien maire de Blaisy-Bas) devenue Mitaine. Suivait la ferme de Pierre et Paul Tribollet, puis le forgeron maréchal-ferrant Adrien Lautrey. En face de la poste, les cycles P.Belli et, au coin de la rue du Coin, le fameux hôtel-restaurant du Chevreuil où officiait M. Fraudin. Oubliez l'ancien bureau de poste pour emprunter la rue Chagnot : juste après le cabinet d'architecte de M. Méchin (ancien maire), vous trouviez là *les Docks*, l'épicerie de Mme Aubert, puis les chais de Ferdinand Mercusot avec, en face, un tonnelier et une régie des tabacs.

Il y avait encore dans le village un ferronnier (M. Schaller), l'entreprise de Pierre Frelet (ancien maire), Abel Louet, menuisier et son épouse couturière, un bourrelier (M. Berthelon) et ... « *On en oublie sûrement !* ». Peut-être ! Mais aujourd'hui l'inventaire serait plus rapide (Voir le dossier en pages 8 & 9).



A gauche, l'épicerie-mercerie Faivret. A droite, les cycles Belli, boutique et atelier. Ces photos datent de la première moitié du XX^{ème} siècle.

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

DES LIVRES VAGABONDS

On l'attendait depuis deux ans cette fameuse boîte à livres destinée à des échanges de bouquins usagés entre lecteurs du village. Que ce fut dur à concevoir et à créer ! Au bout du compte, une sorte d'armoire monumentale rappelant l'architecture de l'ancien lavoir et décorée d'évocations fantaisistes de divers ouvrages littéraires. Elle pourra contenir une cinquantaine d'ouvrages (romans ou BD) à la disposition de lecteurs de tous âges. On pourra librement se servir, prendre ou déposer (si des espaces sont disponibles) les livres ainsi abandonnés au vagabondage, sans trop d'espoir de retour.

Pour installer ce mobilier quelque peu baroque, la municipalité saisit l'opportunité d'aménager une parcelle communale à proximité de l'école, en un espace de repos équipé de bancs qui pourront accueillir en toute « zénitude » les parents venus chercher leurs enfants à la sortie des cours.



foyer.rural.blaisy@sfr.fr

SE METTRE AU GATEBALL

Un jeu universel de plein-air qui se plait dans les espaces ruraux. 12 millions de pratiquants dans le monde pour ce sport mixte et intergénérationnel venu du Japon qui se joue en simple, en double, ou par équipe de cinq, sur un terrain 15 x 20 m. La région Bourgogne Franche-Comté est centre de formation national. Une démonstration a eu lieu à Blaisy-Bas les 11 & 17 septembre initiée par la FNSMR (sport en milieu rural).

LA BOÎTE À LIVRES SORT DE L'ATELIER

Françoise Quesnel, Pierre Péran, Daniel Chaudron et Annick Desandes, les chevilles ouvrières de la réalisation de l'ouvrage.



COURIR AVEC L'ORC

Domicilié à Blaisy-Bas, l'Oze Running Club (ORC) compte déjà une vingtaine d'adhérents adultes, amateurs de course à pied. Tarek Ziadé (président, 2ème debout à droite sur la photo) et Naomi Mathieu (vice-présidente, assise à gauche) proposent des entraînements adaptés à tous niveaux mais réguliers. En trois séances hebdo :

- **Le mardi soir à 18h30** : Exercices de fractionné.
- **Le jeudi soir à 18h30** : Atelier en salle de foulées et renforcement musculaire.
- **Le dimanche matin** : Sortie pleine nature en diversifiant les parcours. Les ados pourront être accueillis ponctuellement.

Tél. : 06 30 37 02 63

L'Oze Running Club, créé le 6 septembre dernier, est affilié à la Fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR). Sa présidente départementale, Anne Sirot (debout à droite) et Christian Manach (Foyer rural de Blaisy-Bas) sont venus soutenir l'initiative.



DEMANDEZ LE PROGRAMME AUTOMNE/HIVER 2025-2026

LES DATES A RETENIR

11 nov.

Cérémonie officielle à 12h00 suivie d'un vin d'honneur au restaurant l'EvYdenCe.

28 nov.

Concert à Sombernon

Organisé par le Foyer rural de Blaisy-Bas et Partage avec les Enfants du Monde. Quatre chorales : Mozaïque - L'Echo de Veluze - Z'Est d'Orange - le Chœur de l'Oze.

29 nov.

Loto

Organisé à la salle des fêtes par le Comité de Foire et de Jumelage.

7 dec.

Noël des enfants par le Foyer Rural

Salle des fêtes avec le Duo Senza Nome.

7 fév.

7^{ème} Fête de la soupe

Voir le programme des Cartables de l'Oze.

21-22 fév.

La confrérie de l'escargot de Bourgogne va de nouveau mettre Blaisy-Bas à l'honneur à l'occasion de la prochaine fête de l'escargot de Chevigny-Saint-Sauveur.



Animations du tennis-club

Découverte du PickleBall et tombola.

14 mars

Distribution de petits-déjeuners par les Cartables de l'Oze

22 mars

ENTREE LIBRE
4 CHORALES CHANTENT
pour les enfants du monde
28 novembre à 20h30
SOMBERNON ESPACE DE LA BRENN
AVEC
Le Chœur de l'Oze dirigé par Cécile Coulomb
La chorale Z'EST d'Orange dirigée par Evelyne Ménacourt
L'Echo de Veluze dirigé par Fanny Sauvin
Le groupe vocal Mozaïque dirigé par Jean-François Lottier
Concert au profit des enfants accompagnés par PARTAGE

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES
PARCE QUE SANS BÉNÉVOLES L'ORGANISATION D'UNE TELLE FÊTE EST IMPOSSIBLE...
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE POUR PARTICIPER À LA RÉUSSITE DE CETTE 7^e ÉDITION !
lescartabledeloze@gmail.com

LES CARTABLES DE L'OZE
LES DATES À RETENIR
18 octobre 2025 : sortie à Nigloland®
7 février 2026 : 7^{ème} Fête de la Soupe
22 mars 2026 : distribution de petits-déjeuners
avril 2026 : chasse aux œufs
Restez informés, suivez notre page facebook !
f Les Cartables de l'Oze



Le charme insoupçonné des commerces de proximité

Il n'y a pas que les services publics qui désertent la ruralité. Depuis longtemps, les commerces ont quitté nos bourgs et nos villages pour se regrouper aux abords de zones urbaines plus importantes. Plus ou moins abandonnés des bienfaits de l'urbanisation, nos réseaux secondaires sillonnés par des véhicules de livraisons rapides, nouvelles amazones du commerce mondialisé, sont aussi desservis par des foodtrucks autour desquels se forment des espaces provisoires de convivialité.

La campagne a aussi, à l'orée de petits villages, des charmes insoupçonnés, c'est l'évidence ! A défaut de profusion, on y cultive le bien-être et le lien social, tout en bénéficiant de quelques services de proximité et des délices d'une restauration de grande qualité. C'est ainsi que se réorganise une vie rurale où les rares commerçants qui tiennent encore boutique font figure de résistants.

Le Raillou Chicanou tente un état des lieux des activités commerçantes qui gardent au village un souffle de vie sociale.

Pierre Péran

AU CŒUR DU LIEN SOCIAL

Déjà trois ans et demi que Nathalie a repris « l'épicerie du village ». A l'époque où elle s'appelait encore rue de la Gare, la rue d'Abau était une rue marchande : les devan-tures se succédaient de l'hôtel du Chevreuil à l'hôtel de la gare (*lire en page 5, la chrono-nique Hier & aujourd'hui, Blaisy...*). A ses débuts en tant que quincaillerie, le commerce a évolué en tabac-presse, épicerie et a diversifié ses activités afin de s'adapter à la demande de nos habitants.



DERRIÈRE LE COMPTOIR, CHRISTELLE ET NATHALIE

Depuis ses 16 ans, la gérante a un long passé professionnel dans la restauration et le commerce de bouche. A son actif, une demi-douzaine de maisons et 17 ans employée à Carrefour tout de même, avant de racheter le fond du Tabac-Presse à Blaisy-Bas. Elle a investi, refait l'entrée, rafraîchi l'intérieur et renforcé la sécurité du magasin. Elle a amélioré l'accessibilité, ce qui s'est traduit par une réduction de l'offre. Mais elle a conservé l'essentiel : « *la presse, dit-elle, c'est beaucoup de contraintes mais peu rémunératrice. Pour survivre, c'est un tout !* » Et le tout, c'est le tabac, les jeux et... l'épicerie, même s'il y a beaucoup de perte sur le frais (fruits et légumes). La boutique écoute chaque jour 100 pièces de pain, mais la gérante insiste sur l'importance des commandes : « *pour éviter la casse, je dois gérer au plus précis* ». Plus que la vente, c'est le cumul des services qui permet l'équilibre financier. Une diversification qui entraîne le développement du e-commerce dématérialisé : cartes téléphoniques, retraits d'espèce et paiements au Trésor public (timbres fiscaux, impôts locaux, eau, poubelles, etc.) Elle fait aussi la réception des colis Amazon. Tout cela génère un énorme travail de gestion. Pour s'y consacrer, elle fait appel au renfort de Christelle trois jours par semaine.

Chez Nathalie, les clients viennent surtout pour des compléments de courses. Mais ils réservent souvent quelques achats pour sa boutique. Elle reconnaît : « *la population joue le jeu pour faire tourner le commerce du village. Je suis un peu au centre des rencontres villageoises.* »...

Tabac Presse

Heures d'ouverture du magasin

- Du mardi au samedi : 8h00 - 12h30 & 15h30 - 19h30*
- Dimanches & jours fériés : 8h00 - 12h30*
- Fermeture les lundis*



LES COMMERCES DU VILLAGE

L'hôtel-restaurant, à « L'évYdenCe » !

L'Orée des Charmes change de gérance et un nouveau chef s'installe en cuisine. Yann Zwysig arbore à 37 ans un parcours impressionnant dans la restauration haut-de-gamme, en France et à l'étranger. De ses débuts chez Frédéric Anton à Paris (*** au guide Michelin) au Relais de la Source à Saint-Seine-l'Abbaye où il a exercé trois ans comme chef de cuisine. Après la covid, il renonce à diriger les cuisines de *La Cloche* à Dijon (* au guide Michelin) pour saisir l'opportunité d'un projet familial à Blaisy-Bas.

Avec son épouse Charlène, elle-même issue de l'école hôtelière, il se lance dans l'aventure en reprenant le fond de commerce de l'hôtel-restaurant où il officie depuis la mi-juin. Le couple a une ambition : pas le haut-de-gamme, non, « *pas pour l'instant !* ». Il vise tout de même le Bib gourmand du guide Michelin (distinguant les meilleurs rapports qualité/prix) grâce à « *une cuisine locale, accessible, composée de produits frais ...* ». Et déjà, leur établissement a été reclassé cet été de « Logis gourmand » à « Logis savoureux ».

Premier effet : une clientèle plus nombreuse qu'ils ne l'avaient imaginée. Mais les nouveaux patrons privilégient leur intégration dans le village avec leurs deux jeunes enfants.

Yann et Charlène Zwysig ont repris en famille l'hôtel-restaurant l'Orée des Charmes. Leur ambition : « une belle et bonne restauration au meilleur rapport qualité/prix à base de produits locaux et frais, qui s'adresse en premier lieu aux Blaisois. »



L'Orée des Charmes

L'hôtel est ouvert du mardi soir au dimanche matin.

Tarifs : de 65€ à 125€ (selon la chambre et la saison)

Tél. 03 80 33 03 03

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi soir.

Déjeuner menu « ardoise » 18€ (2 plats) et 23€ (3 plats) servis du mardi au vendredi (12h - 13h30).

Menus à 29€, 36€ et 45€ servis le midi et le soir du mardi au samedi (19h - 20h45).

www.oreedescharmes.fr



Le Pizzaiolo Bourguignon : 06 10 92 60 49



Oliver's Foodtruck : 07 67 08 28 70

LA RESTAURATION RAPIDE

Lundi, c'est pizza ! Il y a des années qu'Alain, le **Pizzaiolo Bourguignon**, stationne son camion **rue d'Avau** et délivre, à une clientèle fidèle, ses pizzas maxi-format. Il fabrique « 40 pizzas en moyenne chaque soir ».

Olivier ne dit pas mieux ! 40 hamburgers/frites préparés dans son **Oliver's Foodtruck**, le **mercredi, place du Monument**. Pour lui, depuis 2022, c'est un complément d'activité, en famille, trois soirs par semaine. Il table sur la qualité du produit et les circuits courts : « *le pain et les steaks viennent de Sombernon, les pommes de terre, épluchées sur place, de Varois-et-Chaignot, les salades d'Auxonne et les oignons rouges de (son) potager* ».

Et voici qu'un troisième larron s'installe dans la place. **Un vendredi sur deux, rue d'Avau**, le **Food Truck 88** d'Eric nous propose des moules de provenances diverses selon le marché accompagnées de ses frites maison, des cuisses de grenouilles, spécialité de cet ancien restaurateur, ainsi que ses burgers.



Food Truck 88 : 06 72 63 88 26



COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

SAISON PRINTEMPS / ÉTÉ 2025

5 septembre



23 août



Photos Pierre Péran

Quelques manifestations qui ont animé les beaux jours.



27 juillet

Ils ont tous disputé le tournoi des Boules de l'Oze

Photo Florence Chaudron



8 mai

Le « Chant des Marais » par les enfants de l'école associés au Chœur de l'Oze

1er juin



La marche gourmande organisée par les pompiers

10 juin

Les écoles de Blisy-Bas et de Vitteaux font chorale commune pour deux spectacles (ici à Vitteaux).



24 août

LE SUCCÈS FOU

DE LA FOIRE FRANCO-ALLEMANDE



La délégation Allemande sur son stand



Spectacle de danses traditionnelles



Manèges pour les enfants



Vide-greniers



Birgit Hotmer, Présidente du Comité de Jumelage Allemand, Thomas Zimmerer, Maire d'Udenheim, Alain Lamy, Paul Frelet et Céline Vialet, Conseillère Départementale

3 questions à ...

Paul Frelet

Président du Comité de Foire et de Jumelage



L'édition 2025 de la foire de Blisy-Bas a beaucoup mobilisé les acteurs économiques et présente un programme alléchant. Le succès est-il au rendez-vous ?

Oh oui ! Au vu des repas servis et des réserves qu'il a fallu refaire, le chiffre de 5000 visiteurs (1000 samedi / 4000 dimanche) sera atteint et même dépassé. Les attractions, les 44 exposants, les 30 vide-greniers. Tous sont satisfaits.

Quel est le secret d'une foire réussie ?

Beaucoup de travail. 3000 programmes distribués. Les sponsors nombreux dont les contributions s'échelonnent de 25€ à 2500€, et plus. La qualité des produits; la variété des spectacles et des animations participatives et non statiques. Le soutien du département qui a financé un spectacle et, bien sûr, de la commune qui nous a offert le feu d'artifice. Merci à tous ! Groupes, compagnies, fanfare... et surtout aux « petites-mains » des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Et la dimension internationale, est-elle toujours pertinente ?

Nos amis d'Udenheim étaient présents et très sollicités. Le stand a été pris d'assaut. Grand succès des vins (Rheinwein) et des saucisses blanches (Weisswürste) aux dimensions débordant le format de nos baguettes. Ils étaient 35 à avoir fait, cette année, le déplacement à l'occasion du jumelage créé il y a 58 ans. Pour son avenir, je suis d'un optimisme pondéré par la baisse des participants. Nous cherchons constamment de nouvelles familles volontaires pour faire vivre ce jumelage historique. Un défi !



VU PAR CHEZ NOUS (ET AILLEURS)



Qu'elle était haute la selle du cheval de l'association Galop Malain 5 septembre, un Soir de marché à Blaisy-Bas.



Nos comédiennes du Théâtre du Clou le 20 septembre à l'Echannay'Stival. Un régal !

MÉCA PASSION 21... LE RENDEZ-VOUS MENSUEL



Pendant la belle saison, chaque **troisième samedi du mois**, l'association Méca Passion, installée à Velars-sur-Ouche, investit le terrain communal pour son **rassemblement traditionnel de véhicules anciens**.

Chaque édition séduit par l'**originalité** et la **diversité** des modèles exposés : voitures de collection, belles étrangères, ou encore **véhicules militaires d'époque** qui attirent toujours l'attention des visiteurs.

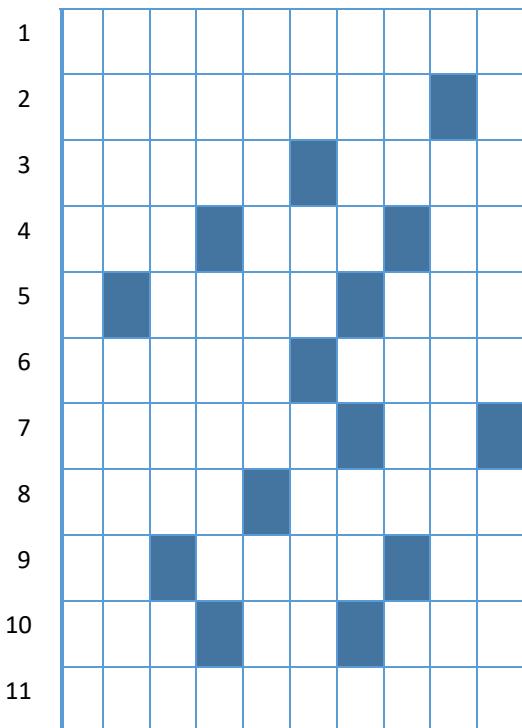
Entre **passion, convivialité et nostalgie**, ces rencontres offrent à tous l'occasion de **remonter le temps** et de (re)découvrir un **patrimoine automobile unique**.

Un grand merci aux collectionneurs et bénévoles dont l'engagement fait de ce rendez-vous un **moment incontournable** et plein de **caractère** de la vie communale.



LES MOTS CROISÉS DE FRANÇOISE

A B C D E F G H I J



Horizontalement : 1– Poivre et sel. 2– Revêtement de sol. 3– Pierre fine à reflets irisés. Effet donné au tennis. 4– Bouche familière. Parties de lustre. Présent. 5– Crêpe mexicaine. Adorateur d'idoles. 6– Petite qui tient chaud. Championne de la traversée de la manche. 7– Jalouses. Héros de Spielberg. 8 – Tiennent à leur croute. Passé. 9– Corps d'officiers. Tout retournés. Bas de gamme. 10– Friture orientale. Premier de série. Puissance économique. 11– Manifeste de la surprise.

Verticalement : A– Dans l'ensemble. B– Glisse sur le côté. Présenter un plateau. C– Sans effet. Pronom. D– Tout terrain. Mis au parfum. E– Arbre tel l'olivier ou le jasmin. Animés. F– Prêts pour la vie. Genre théâtral. Bain de vapeur. G– Vraiment pas brillants. Après signature. H– Favorable. Suffisant. Un peu de tout. I– Qui embellit. J– Métal blanc et dur. Etoile très brillante.

Solution
des mots croisés

HORizontalement : 1– Grisonnant. 2– Limonum. 3– A– Globalement. B– Ripe. Animé. C– Opale. Lift. 4– Béc. An. La. 5– Taco. C– Inactive. Me. D– Sol. Animé. E– Fan. 6– Laine. Mite. 7– Envies. Et. 8– Oléagine. Mus. F– Né. No. Sauna. Mises. Après. 9– EM. Emus. Ut. 10– G– Nuis. Ps. H– Ami. Fier. Ut. I– Nem. Un. USA. 11– Tressauter. I– Flattens. J– Titane. Star.

VERTICALMENT:

LE PETIT COIN DES POÈTES

**Le plus beau jour de la vie... La naissance.
Le départ pour l'infini... On oublie ses offenses.**

Un destin vient de naître
Un autre lentement s'éteint
Pour l'un, c'est rose et violettes
Pour l'autre la fin du chemin

Tu es la fleur qui vient d'éclore
Tu embaumes, égayes, apporte le soleil dans le salon
Pour finir tristement, comme le jouet qu'on abandonne
Dans le coin de la maison, se nourrir d'illusions.

Apprends de tes erreurs comme le bébé à marcher,
Ne dépenses pas ton énergie par des idées futiles,
Avec de la volonté, dans l'adversité tu retrouveras la sérénité.
Tu ris, tu pleures, il te faut rebâtir, ne sois pas si fragile.

En haut de l'échelle il te faudra le descendre,
Accomplir tes projets sans plus attendre,
La vie est ainsi faite, un peu dur à comprendre,
A la recherche de la vérité que tu ne pourras jamais atteindre.

Rien n'est éternel, tout a une fin.
Dans le plus beau roman, il te faut tourner la page.
Sur le fil de tes rêves, tu sommeilles serein.
Tu pars pour un monde fantastique,
Pour un très long voyage.

Georges Lagniez



INAUGURATION DES LOCAUX DES SAPEURS-POMPIERS

Début septembre, nous avons eu le plaisir de réunir l'ensemble de nos sapeurs-pompiers volontaires disponibles à l'occasion de l'inauguration de notre nouveau Centre de Première Intervention.

Cet événement s'est déroulé en présence d'Hubert Poullot, Vice-Président du département de la Côte-d'Or et Président du Conseil d'administration du SDIS 21, du Colonel Larry Chatillon Ouvrard, Directeur du SDIS 21, ainsi que nombreux maires des communes voisines.

Cette inauguration fut l'occasion de mettre en valeur les investissements réalisés par la municipalité pour offrir à nos sapeurs-pompiers un lieu de travail moderne et fonctionnel.



Avec ce nouvel espace de 140 m², nous franchissons une étape importante : vestiaires adaptés, salle de commandement et de repos, zone de stockage sécurisée, porte sectionnelle performante... chaque mètre carré a été conçu pour répondre aux exigences opérationnelles, tout en garantissant le confort et la sécurité de nos volontaires.

Des moyens matériels renforcés

La conception du bâtiment prévoit par ailleurs une extension possible à 260 m², afin d'accompagner l'évolution de nos effectifs et le rôle que notre CPI sera amené à jouer dans le futur schéma départemental d'incendie et de secours. Nos moyens matériels ont également été renforcés, avec l'acquisition d'un Kangoo 4x4 et le remplacement de notre ancien fourgon par un véhicule plus récent, mieux adapté à nos interventions.

Enfin, un grand merci à tous nos bénévoles pour leur engagement sans faille au service de la sécurité de tous, avec un clin d'œil à nos trois jeunes sapeurs-pompiers : Éléa, Léon et Robin, qui représentent fièrement la relève de notre CPI.



HOMMAGE À PIERRE FRELET

Maire de Blaisy-Bas pendant 30 ans, Pierre Frelet nous a quitté le 29 septembre à l'âge de 96 ans.

Très impliqué dans la vie blaisoise, Pierre a façonné notre commune pendant plus de 30 ans, tant comme chef d'entreprise dans le BTP que comme maire de 1971 à 2001.

Nous lui devons de nombreuses réalisations qui ont structuré la commune et son fonctionnement : l'extension de la salle des fêtes, les cours de tennis, le lotissement des Sillons, l'assainissement collectif et bien d'autres encore.

Pierre était également un épicurien hors pair. Il aimait le plaisir de la table et adorait recevoir pour partager une bonne bouteille avec ses amis et ses proches. Repose en paix, Pierre !



Trois générations de maires de Blaisy-Bas : Pierre Frelet 1971-2001, François Louet 2001-2008 et Alain Lamy depuis 2008.



LA CRÉATION D'UNE ROUTE FORESTIÈRE

La municipalité a répondu à un appel à projet régional de création d'une route forestière conjointe avec la commune voisine de Bussy la Pesle et un propriétaire privé. Ce projet structurant doit répondre à plusieurs objectifs.

1. Un outil essentiel pour la gestion durable et une exploitation raisonnée de la forêt :

- Elle facilite l'accès des engins forestiers pour l'entretien, l'éclaircie ou la récolte du bois.
 - Elle favorise une sylviculture durable, en rendant possible un suivi régulier de la santé des forêts et la prévention des maladies ou des ravageurs.

2. Un atout majeur pour la sécurité et la lutte contre les incendies

Dans un contexte de réchauffement climatique, le risque de feux de forêts augmente chaque été.

- Une route forestière facilite **l'accès rapide des secours** (pompiers, services forestiers) en cas d'incendie.
 - Elle sert de **voie coupe-feu naturelle** et permet la mise en place de points d'eau ou de zones de retournement.

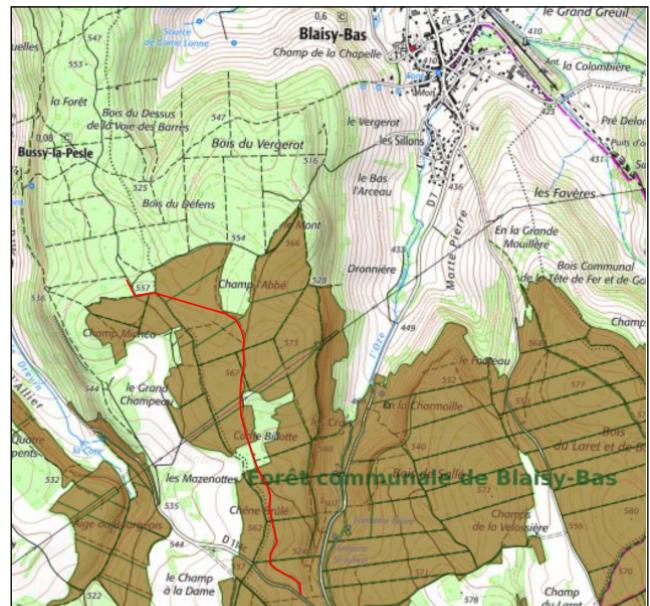
3. Un développement local au service du territoire

La route forestière peut également bénéficier à l'ensemble de la commune :

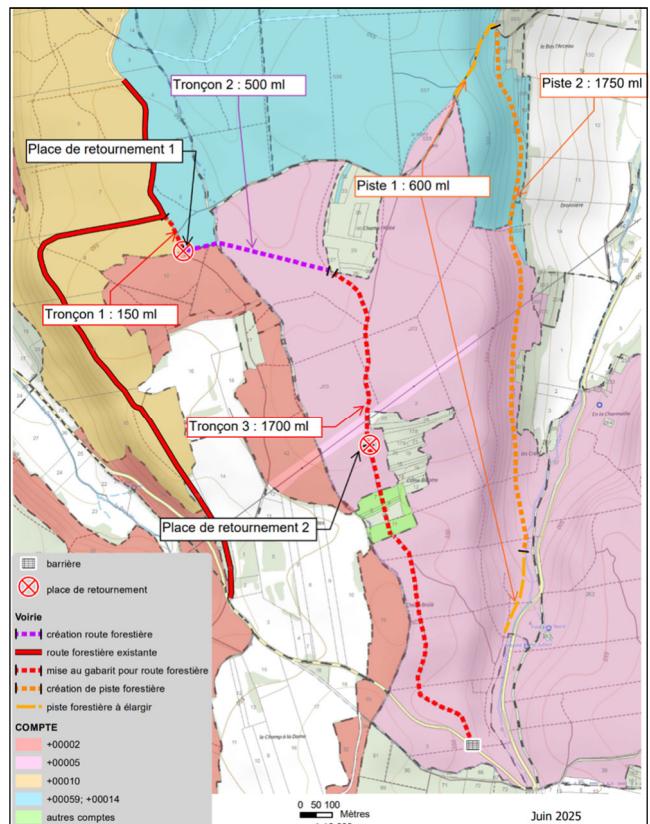
- Elle soutient l'**économie locale**, notamment les entreprises de bûcheronnage, de scierie et de transport du bois.
 - Elle ouvre de nouvelles possibilités de **loisirs et de tourisme vert** (randonnée, VTT, découverte de la nature).
 - Elle améliore la **mise en valeur du patrimoine naturel** tout en facilitant la sensibilisation du public à la forêt et à son rôle écologique.

4. Un projet encadré et respectueux de l'environnement

Réalisé en concertation avec l'ONF et les services environnementaux. ce projet peut devenir un exemple d'aménagement durable conciliant économie, sécurité et écologie.



Tracé (en rouge) de la voie forestière à partir du guidon de Bussv-la-Pesle.



Création de routes et pistes forestières

INFOS PRATIQUES

Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont ouverts :

- **Lundi de 15h00 à 18h00**
 - **Mercredi de 15h00 à 19h00**
 - **Vendredi de 9h00 à 12h30**

Les élus sont disponibles sur rendez-vous du lundi au samedi. Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignements par :

① 03 80 33 21 04

 secretariat.mairie@blaisy-bas.fr

 Rue du presbytère 21540 Blisy-Bas



LA RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE, UN CHANTIER DE LONG TERME

Après plusieurs années d'attente, le cimetière communal fait peau neuve !

L'embellissement du cimetière est une décision prise il y a plusieurs années déjà, mais les démarches administratives dans ce domaine se veulent longues. Toutes ces procédures sont pourtant nécessaire pour laisser le temps aux familles de se manifester, entreprendre l'entretien ou la réparation de leurs sépultures et apporter en quelque sorte leur contribution à l'embellissement global du cimetière.

La municipalité ouvre une nouvelle page de son projet de réhabilitation du cimetière communal avec une procédure de reprise de quelques tombes visuellement à l'état d'abandon. Leur liste est consultables sur les panneaux d'affichages en mairie et au cimetière ; les familles concernées (et identifiées) ont été invitées au rendez-vous de constatation le jeudi 30 octobre 2025. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

En parallèle, les premiers travaux commencent à voir le jour... Certains d'entre vous ont pu remarquer cette immense stèle de marbre blanc, récemment restaurée, qui trône côté « ancien cimetière ». Elle était pourtant presque invisible il y a encore quelque temps, cachée par le salpêtre grisâtre lié aux épreuves du temps. En l'inscrivant au patrimoine communal, la municipalité a fait le choix de préserver et restaurer cette sépulture afin de mettre en valeur la qualité des sculptures de marbre et redonner un seconde vie à ce monument.



Embellissement d'une sépulture

Une restauration va également être menée sur une autre sépulture imposante du patrimoine communal, localisée dans la partie ancien cimetière ainsi que sur quatre éléments en pierre qui seront ensuite installés autour du « Carré des anges », pour orner ce lieu si particulier consacré aux tombes d'enfants disparus.

Enfin, une étude est en cours afin de matérialiser et valoriser le chemin principal du cimetière, ainsi que le parvis de l'église, tout en traitant la problématique du ruissellement des eaux pluviales. Des travaux d'embellissement devraient être entrepris dans les mois à venir, en complément d'une réflexion sur la réhabilitation globale de la partie ancien cimetière, avec, notamment, la création de nouvelles allées, l'implantation de nouveaux emplacements cavurnes et d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.



LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS 2026

Quelles sont les principales nouveautés ?

Dans les communes **de moins de 1 000 habitants**, le mode de scrutin change :

- Jusqu'alors, ces communes appliquaient un scrutin comprenant une liste de candidats avec possibilité de panachage (c'est-à-dire que l'électeur pouvait rayer un ou plusieurs noms d'une liste et éventuellement ajouter d'autres noms)
- A partir de mars 2026, elles seront soumises au même mode que les communes de plus de 1 000 habitants, c'est-à-dire à un scrutin de liste paritaire, proportionnel, à deux tours.
- Ce mode de scrutin impose le dépôt de listes complètes de candidats, avec alternance femmes/hommes.



Ce qui change pour l'électeur :

Lors des prochaines élections municipales, vous ne pourrez plus modifier les listes qui vous seront proposées.

Si votre bulletin comporte :

- Une rature
- Un ajout
- Un changement dans l'ordre des candidats

Il sera déclaré nul

